Image not found or type unknown

Demande de naturalisations

Par **Minouwadou**, le **13/08/2017** à **13:40**

Bonjour
Je me permets de vous écrire pour avoir des renseignements avant le dépôt d'un dossier de demande de naturalisation par décret
Arrivée en France en 2004 avec un visa étudiant,je n'ai malheureusement pas poursuivi mes etudes car je me suis retrouvée enceinte et il m'était difficile de gerer ma vie de couple et mes etudes.
Je me suis mariée avec un resident en 2007 puis divorcée en 2012.
De 2004 jusqu'à aujourd'hui je ne possède qu'un titre de sejour d'un an.Je suis mère de 2 enfants mineurs et salariée en CDI 115h/mois avec un salaire qui toune autour de 800€ 900€ et un complément de la caf d'un montant de 500€
Ma question est de savoir si mes ressources au vue de ma situation familiale peuvent etre un motif d'ajournement ou de refus pour ma demande de naturalisation ?
Merci

Par **youris**, le **13/08/2017** à **13:51**

bonjour,
vous pouvez consulter ce lien officiel sur les conditions exigées pour obtenir votre naturalisation:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés